

Un jugement favorable L'administration mise en demeure de **rembourser nos collègues !**

Muté en urgence en province après avoir participé à la neutralisation d'un terroriste à Paris.

Notre collègue était l'objet d'une saisie sur salaire par l'administration afin de récupérer la prime de fidélisation dont il avait fait l'objet.

Sans autre forme d'explication, un premier prélèvement de 881 € était opéré (à hauteur de la quotité saisissable).

UNITÉ SGP POLICE faisait bloquer les prélèvements à venir et notre service juridique lui mettait à disposition une requête devant le tribunal administratif.

Délibération du Tribunal Administratif: l'Etat est enjoint de lui verser la somme de 881 euros dans un délai de deux mois.



On ne lâche rien, c'est ça l'ADN UNITÉ SGP Police !



On ne lâche rien !

**UNITÉ SGP
POLICE**
FSMI-FO

www.unitesgppolice.com

05/10/22